FONDATION ÉPIC

Rapport annuel 2017 - 2018

FONDATION ÉPIC

Rapport annuel 2017 – 2018

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans son plan stratégique 2015-2018 la Fondation ÉPIC s'est donné trois grandes orientations soit :

- **OPTIMISER LES DONS DES MEMBRES DU CENTRE À LA FONDATION;**
- **PARTICIPER À L'ORIENTATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE;**
- **METTRE À CONTRIBUTION LES BÉNÉVOLES DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FONDATION.**

Au terme de cette dernière année de réalisation de ce plan stratégique, nous nous permettons de soumettre à votre réflexion quelques constats qui pourraient appeler la prolongation de ce dernier.

Bien qu'en 2017-2018 nous ayons poursuivi le travail de collaboration avec le Centre afin de favoriser le développement du sentiment d'appartenance chez les membres, force est de constater qu'il existe toujours une confusion sur l'usage des montants reliés aux frais d'abonnement versus les dons recueillis par la Fondation, ce qui constitue une difficulté à surmonter afin d'optimiser notre collecte de fonds.

Par ailleurs, le travail pour développer une meilleure connaissance du profil des donateurs et des membres du Centre ÉPIC s'est avéré plus ardu que prévu. L'analyse nous a démontré qu'il nous fallait procéder à un important nettoyage de nos données si nous voulions personnaliser davantage nos relations avec les donateurs et ainsi développer des programmes de sollicitation ciblés efficaces.

Cette situation ne nous a pas empêchés de poursuivre le travail sur le programme des dons planifiés. Les membres du comité ont tenu, au cours de la dernière année, deux groupes de discussion avec des donateurs potentiels ainsi que des rencontres individuelles afin de présenter les différentes possibilités de dons. **NOUS TENONS À REMERCIER ME DENISE DUQUETTE, MM JEAN-YVES DESBIENS, LUC DAVID, STEVE KONCEVICH ET GILLES SPINELLI POUR LEUR IMPLICATION. RAPPELONS QUE LA VALEUR DES ENGAGEMENTS RELIÉS À CE PROGRAMME EST APPROXIMATIVEMENT DE 1,4 MILLIONS DE DOLLARS.**

En ce qui concerne le portefeuille de la Fondation, le rendement au 31 décembre 2017 était de 5,13 % et au 31 mars 2018 nous avions une performance sur douze mois de 2,64 %. Tout indique que 2018 se déroulera probablement sous le signe de la volatilité. C'est ce que nous avons vécu depuis le début de l'année avec un mois de janvier très prometteur, les marchés ont reculé de façon significative en février pour se replacer en mars et depuis ils avancent et reculent sans créer de valeur. Plusieurs éléments économiques et géopolitiques amènent beaucoup d'incertitude sur la suite des choses.

En 2017-2018, quelques changements de gestionnaires de notre portefeuille ont été faits par les membres du comité d'audit, suite à la révision des performances à court, moyen et long terme. Ceci dans le but de dynamiser celui-ci et de s'assurer que nous optimisions son rendement tout en respectant notre politique de placement.

DE SON CÔTÉ CAPSANA, NOTRE SOCIÉTÉ SATELLITE, A POURSUIVI L'AMÉLIORATION DE SA PERFORMANCE REDRESSANT DE FAÇON SIGNIFICATIVE LA VALEUR DE NOTRE PLACEMENT DANS CETTE ENTREPRISE QUI, RAPPELONS-LE, JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS DES CAMPAGNES SOCIÉTALES SUR DIFFÉRENTES THÉMATIQUES LIÉES À LA PRÉVENTION.

Cependant, l'évolution des résultats de nos collectes de fonds démontre une certaine invariabilité d'une année à l'autre, malgré l'ajout ou le retrait d'activités, et demeure autour de 300 000 $ annuellement. On constate seulement une répartition différente selon le nombre d'occasions offertes aux membres de contribuer en cours d'année.

D'autre part, un regard sur l'évolution de notre actif net entre 2006 et 2017 nous a permis de constater que la Fondation a investi tout près de 4 millions de dollars durant cette période, dans divers projets d'amélioration des équipements et d'agrandissement du Centre, sans compter l'appui à des projets de recherche novateurs en médecine préventive et ce, en diminuant à peine son capital.

EN 2017-2018 NOUS AVONS POURSUIVI NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE CENTRE POUR UN MONTANT DE 275 000 $. CETTE SOMME VIENT S'AJOUTER AU 250 000 $ QUE NOUS AVIONS OCTROYÉ POUR LA PHASE 1 DE L'AGRANDISSEMENT ET AU 500 000 $ POUR LEQUEL NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS POUR LA DEUXIÈME PHASE D'AGRANDISSEMENT QUI DEVRAIT S'ACHEVER À LA FIN DE 2019.

C'est à partir de ce bilan que nous devons poursuivre notre réflexion pour élaborer des programmes et des stratégies de communication afin de pouvoir tirer meilleur profit de cet unique bassin de donateurs qui bénéficient des services exceptionnels du Centre. Il faut également tenir compte de notre positionnement au sein de la famille de l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui limite notre espace de sollicitation aux membres ÉPIC et à leur réseau. Cette situation, il faut le reconnaître, peut être un irritant pour des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la recherche de grands donateurs ou encore de commanditaires pour la réalisation d'activités de collecte de fonds.

Nous ne voudrions pas terminer ce mot sans souligner l'implication bénévole de membres qui ont réalisé des activités au profit de la Fondation au cours de la dernière année. Merci à Diane Benoît, Michel Brien, Serge et Ghislaine Charbonneau, Christine Lorigiano et Diane Séguin. Merci également aux bénévoles qui opèrent la boutique et le kiosque de Loto-Québec : Carole Baril, Joanne Grenier, Robert Loiselle, Suzanne Paquette, Gilles Perrault et Wallace Thompson. Merci aussi à Gabrielle Boussel et à Diane et Gérard Montmigny. Votre engagement est grandement apprécié.

Permettez-nous un mot pour saluer la mémoire de M. Claude Renaud décédé récemment, bénévole de longue date à la Fondation et principal vendeur au kiosque de Loto-Québec depuis son ouverture.

Merci également à Anne-Marie et Justine pour la qualité de leurs relations avec nos donateurs au quotidien.

Finalement, nous aimerions aussi remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et plus spécifiquement Mme France Charlebois et M. Charles Raschella qui ont terminé leur mandat au sein du conseil cette année.

IL Y A UN VIEUX PROVERBE MAHORAIS QUI DIT : « TANT QU'ON A PAS ACCOSTÉ ON N'ARRÊTE POINT DE PAGAYER.» C'EST POURQUOI TOUS ENSEMBLE NOUS DEVONS MAINTENIR LE CAP POUR ASSURER LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA FONDATION.

Alain Bolduc
Président

Michel Arnold
Directeur général

MOT DU DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION

Chers membres ÉPIC,

L'année 2018 est exceptionnelle puisqu'elle marque le 50e anniversaire d'ÉPIC. De plus, l'agrandissement phase 1 a été livré en décembre 2017, ce qui fait que les membres bénéficient maintenant d'un secteur médical grandement amélioré. Ces nouveaux espaces permettront une meilleure offre de services par tous les professionnels qui œuvrent en prévention au Centre ÉPIC : infirmières, nutritionnistes, kinésiologues et médecins. De plus, les espaces dédiés à la recherche ont permis d'accueillir de nombreux chercheurs dont l'équipe des Docteurs Louis Bherer, Ph. D. et Daniel Gagnon, Ph. D.

En 2018, les travaux de la phase 2 ont été entrepris et se termineront en décembre 2019. Ces nouveaux espaces seront surtout dédiés à la pratique des activités physiques : nouveaux gymnases, agrandissement du vestiaire des femmes, nouvelle entrée principale beaucoup plus fonctionnelle, etc.

Il faut rappeler que ces deux agrandissements ont été réalisés grâce à une très importante contribution de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal, ainsi que par une contribution de la Fondation ÉPIC.

Ce 50e anniversaire marque donc une nouvelle ère pour le Centre ÉPIC qui demeurera pour longtemps encore, le plus grand centre de prévention cardiovasculaire au Canada.

Martin Juneau
M.D, M.Ps, FRCP(C), F.A.C.C
Cardiologue
Directeur des Services Professionnels, de la Prévention et de la Réadaptation Cardiovasculaire
Institut de Cardiologie de Montréal

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la Fondation EPIC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FONDATION E.P.I.C., qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve
Comme c'est le cas pour de nombreux organismes à but non lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des revenus en espèces de sollicitation et dons, de loterie, du Grand défi Pierre Lavoie et des ventes de la boutique et d'articles promotionnels. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2018 et 2017 et les débiteurs et les actifs nets présentés aux bilans au 31 mars 2018 et au 2017 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve
À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION E.P.I.C. au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point
Nous attirons l'attention à la note 4 des états financiers, qui mentionne que l'information financière au 31 mars 2018 et 2017 qui provient de CAPSANA inc. n'a pas fait l'objet d'aucun examen ni d'audit.

Montréal, le 25 mai 2018

BILAN AU 31 MARS 2018

	2018 $	2017 $
ACTIF À COURT TERME		
Participation dans CAPSANA inc.	949 125 $	775 463 $
Obligations et actions	4 307 828 $	4 772 001 $
Encaisse	426 930 $	289 109 $
Débiteurs	13 788 $	15 704 $
Stocks	37 387 $	36 931 $
Frais payés d'avance	17 606 $	3 411 $
	5 752 664 $	**5 892 619 $**
Immobilisations corporelles	15 948 $	5 456 $
	5 768 612 $	**5 898 075 $**
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	30 283 $	34 648 $
Contribution à payer au Centre ÉPIC	520 293 $	442 931 $
Apports reportés	88 902 $	73 490 $
	639 478 $	**551 069 $**
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	15 948 $	5 456 $
Non affecté	5 113 186 $	5 341 550 $
	5 129 134 $	**5 347 006 $**
	5 768 612 $	**5 898 075 $**

FONDATION ÉPIC
RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018 $	2017 $
PRODUITS		
Dividendes	130 620	183 163
Sollicitations et dons	162 374	185 275
Gain sur disposition de placements	102 557	129 857
Défi Alpes suisses	95 476	51 284
Grand défi Pierre Lavoie	9 465	31 339
Kiosque Loto-Québec	13 583	18 291
Revenus de la boutique	41 029	34 728
Intérêts	2 667	1 822
	557 771	**635 759**
CHARGES		
Salaires et charges sociales	200 340	219 866
Défi Alpes suisses	42 989	47 457
Honoraires de gestion de portefeuille	37 325	38 350
Campagne de financement	36 621	67 312
Coût des marchandises vendues	25 857	23 598
Frais d'administration	16 081	18 635
Grand défi Pierre Lavoie	16 044	29 348
Honoraires professionnels	12 735	21 038
Assemblée générale	7 465	7 592
Amortissement des immobilisations corporelles	4 062	1 364
Communication marketing	2 848	1 387
Dons planifiés	1 300	3 223
	403 667	**479 170**
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LA CONTRIBUTION AU CENTRE ÉPIC :	**154 104**	**156 589**
Contribution au Centre ÉPIC	(475 000)	(325 000)
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES POSTES SUIVANTS:	(320 896)	(168 411)
Plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	(70 638)	116 593
Quote-part du bénéfice net de la société CAPSANA inc	173 662	180 430
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(217 872)**	**128 612**

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT !

DONATEURS AYANT GRAVI UN ÉCHELON
ENTRE LE 1ER AVRIL 2017 ET LE 31 MARS 2018

GRANDS COMMANDEURS

Claude Gauthier
Pierre Gravel
Salvatore Migliara
Andrea Morena

COMMANDEURS

Jean Alary
André Arsenault
Jean-Guy Blais
Michel Brien
Mireille Dumont
Jules Gagné
Jean-Pierre Manseau
Jean-Pierre Marchand
Michel Morin
Gilles Paquin
Claude St-Louis
Estelle Théoret

GRANDS CHANCELIERS

Jean-Paul Bourdage
Robert Busilacchi
Nicole Choinière
Marcel Coderre
Pierre Corbeil
Jean Denis Garceau
Réal Laperrière
Ghislaine Meilleur
Carmine Miele
André Paquette
Julien Perron
Denis Pigeon
Michael Samotis
Richard Sanche
Ninon Truchon
Danielle Trudel

CHANCELIERS

Thérèse Archambault St-Pierre
Pierre Blondin
Lisette Boily
Huguette Chalifoux
Clément Charest
Solange Clément Bouthillier
Joseph De Luca
Jacques Delisle
Pierre Demers
Claude Deschesnes
Jean-Marc Dumas
René Germain
Gilles Godbout
Diane Lavigne
Michel Leduc
Michel Martineau
Yvette Richard
Jean-Claude Théroux
Jean Ziwani

GOUVERNEURS

Lucienne Jetté

ASSOCIÉS

Renelle Gagnon
Pierre Jean
Raymond Lagacé
André Reid

PARTISANS

Josette Belleville Forté
Claudette Bouchard
Patrice Boucher
Robert Couillard
Hélène Guertin Frigon
Marie-Claude Lalonde
Claude Martel
Christian Michaud
Yves Michaud
Denis Pilon

RECRUES

Roger Archambault
Marc Arseneau
Carole Baril
Gilbert Bégin
Diane Bertrand
Carole Boucher
André Brulotte
A Gilles Caron
Claudette Cornellier
Serge Coutu
Huguette Delisle
André Dénommé
Julie Deschênes
Aurele Desjardins
Giuseppe Di Battista
Nathalie Dion
Claude Duval
Robert Faucher
Michel Fleury
Louis Forest
Mireille Gandin
Sylvain Gingras
Carmen Gobeille
Jean-Pierre Gravel
Johanne Guay
Marc Hasbani
Jean-Marc Hémond
Benoit Laflamme
Jean Lafleur
Diane Leclerc
Roger Leduc
Gilles Lessard
Pierre Létourneau
Linda Mailhot
Michel Mallet
Denis Messier
Hélène Morin
Réal Nadeau
Francine Pager
Jacques Provost
Clorinda Riccio
Serge Riel
Pierre Roberge
Céline Robitaille
Jacques Schérer
Lucie Vanasse
Paul Vézina

LES MEMBRES DU CONSEIL

Alain Bolduc
PRÉSIDENT

Conseiller
en communication
et affaires publiques

France Charlebois
ADMINISTRATEUR

Vice-présidente
Affaires juridiques
Lowe's

Jean-Yves Desbiens
ADMINISTRATEUR

Serge Petit
TRÉSORIER

Avocat
DPG Avocats

Marie-Claude Lalonde
CPA CGA
ADMINISTRATEUR

Vice-présidente et contrôleuse
corporatif Lowe's

Dr Martin Juneau
M.D, M.Ps, FRCP(C)
F.A.C.C.
SECRÉTAIRE

Directeur des services
professionnels, de la prévention
et de la réadaptation
cardiovasculaire, Institut
de Cardiologie de Montréal

Julien Perron
ADMINISTRATEUR

Consultant en relations
du travail

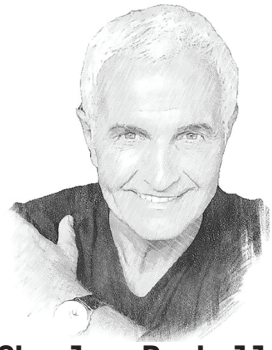

Charles Rachella
ADMINISTRATEUR

Courtier immobilier agréé
Remax du Cartier C.RW . inc.

Éric Sinotte
ADMINISTRATEUR

Directeur général
Centre ÉPIC

CERCLE DES BÂTISSEURS EPIC & ÉVÉNEMENTS 2017-2018

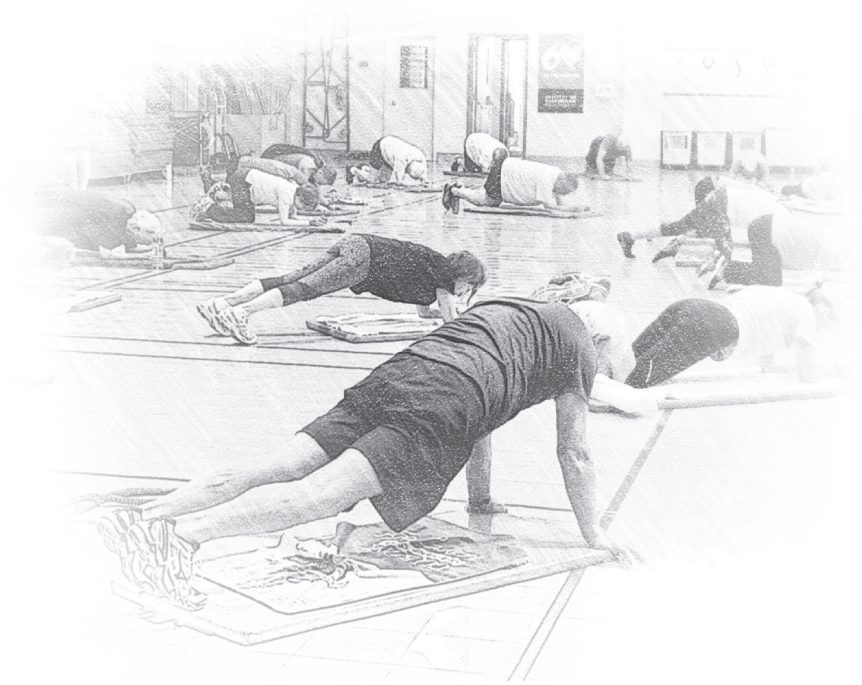

Merci à nos partenaires

Résidence au Fil de l'Eau
Bistro santé
Chinook Aventure
Fromagerie Hamel
La Cordée
M. Brien Électrique
Olive & Olives
Témoin Production
Vignoble l'Orpailleur

FONDATION
ÉPIC